FICHE N°7: LE PLAN D'ACTIONS

Une fois le besoin clairement défini (objectifs, partenaires...), la commune peut rédiger son plan d'actions.

Ce plan d'actions consiste en une synthèse des éléments identifiés lors de cette première phase de mise en place du projet. Il permet au chef de projet d'avoir une vision globale du projet, de l'ensemble des partenaires à associer et un calendrier précis à suivre.



Il est fortement conseillé à toutes les communes, quelle que soit leur taille, de prendre le temps nécessaire pour élaborer ce document. D'autant que plus la commune est petite et plus cet outil est rapide à élaborer. Un document clair, de

deux pages, peut être suffisant.

1 - Pour synthétiser tous ces éléments, la commune peut suivre le plan suivant :

1ére étape : définition des objectifs à atteindre (Cf. fiche n°4).

2^{éme} étape : identification des ressources indispensable.

- Humaines internes et externes : listes des compétences nécessaires, des agents territoriaux à associer, des partenaires identifiés.
- Financières : temps de travail estimé pour le projet, coût en cas de sous-traitance, investissements prévisibles.
- De conduite de projet : temps nécessaire pour le chef de projet (plein temps, mi-temps...).
- Autres: techniques (outils cartographiques, logiciels...), etc...

3^{éme} étape : définition des rôles des personnes impliquées et des règles de fonctionnement.

- Rôles respectifs de touts les participants : internes et partenaires (cf. fiche n°5).
- Mode de collaboration : coopération, participation en tant qu'expert, consultation...
- Le fonctionnement en groupes de travail : les groupes selon les phases du projet, les thèmes à aborder.

4^{éme} étape : calendrier prévisionnel de gestion de projet et acteurs associés

EXEMPLE DE TABLEAU D'ORGANISATION DU PROJET PCS

Phases	Sujets traités			
Structuration du projet				
Initialisation du projet	Mobilisation des élus et désignation d'un élu référent			
	Nomination du chef de projet communal			
	Détermination du comité de pilotage			
Etapes initiales	Etat des lieux initial			
	Définition des objectifs			
	Recherche des partenaires			
	Rédaction du plan d'actions			
	Constitution des groupes de travail			
Comité de pilotage n°1	Validation du plan d'actions			
Diagnostic des risques				
Diagnostic des aléas	Recueil et analyse des documents			
	Visualisation des risques par reconnaissance sur le terrain			
	Recherche des risques secondaires autres			
	Coordination avec les plans départementaux			
Diagnostic des enjeux	Identification de la population			
	Identification des établissements et des infrastructures sensibles			
Synthèse et traitement	Détermination des scénarios			
des données	Détermination des stratégies d'actions			
	Cartographie des risques			
Comité de pilotage n°2	Validation des stratégies d'actions découlant des scénarios			
Définition de la stratégie d'alerte des populations				
	Identification des moyens existants et à mettre en place			
	Elaboration du règlement d'alerte			
Comité de pilotage n°3 Validation du règlement d'alerte et de la stratégie d'information				

10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	, (8), (11), (10),	\$ 160 5 8		11 88 11 88	S SE		selfalles)
				•		\$0	
:	:	:			•	S1 à 9	
•	•					S10	
•							
•			•		•		
•						S10 à 16	
•			•			_	
-			-				
-			•				
-			_		•	S16 - 17	
•			•				
						S 18	
						040 \ 00	
•						S19 à 23	
						S 24	

EXEMPLE DE TABLEAU D'ORGANISATION DU PROJET PCS

Phases	Sujets traités			
Recensement des moye	ns publics et privés communaux			
	Rencensement des moyens logistiques communaux			
	Moyens logistiques privés			
	Hébergement (public et privé) des sinistrés			
	Ravitaillement des sinistrés			
	Identification des personnels communaux			
	Identification des partenaires			
Elaboration de l'organis	sation de gestion de l'événement			
	Définition de la structure de commandement			
	Détermination des missions - validation par experts			
Comité de pilotage n°4	Validation de l'organisation, du partage de responsabilité			
	Bilan des moyens techniques et humains recensés			
Réalisation des outils o	pérationnels et mise en forme			
	Travail en sous-groupe avec les acteurs du PCS			
	Elaboration des outils d'aide à la réalisation des missions			
	Mise en forme de l'outil			
	Elaboration de documents et outils spécifiques pour chaque cellule			
Comité de pilotage n°5	Validation des outils			
	Définition des axes d'information de la population			
	Désignation du chargé du PCS pour le suivi dans le temps			
Actions de pérennisatio	n de la démarche			
	Présentation de l'organisation			
	Formation / information des acteurs sur les outils			
	Réalisation d'un exercice			
	Retour d'expérience sur l'exercice et enseignements			
Information des popula	tions			
	Réunion publique			
	Présentation du Plan Communal de Sauvegarde			

	\$ 50 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0					Will to design	S. A.	19 19 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	
,	,		,			,			
	•								
	•			•		•			
	•					•		S10 à 25	
	•			•		•			
	•			•					
				•		•			
	•			•				S26 à 30	
	•	•		•			•		
	•	•	•					S31	
	•	•	•						
	•			•					
	•			•					
	•			•				S32 à 42	
	•			•					
	•	•	•						
	•		•					S42	
		•	•						
					•			S43 à 50	
	•								
	•	•			•	•		S52	
	•		•		•	•	•		
	•				•	•		A l'issue	
	•	•			•	•			

Dans ce plan d'actions, il est possible de préciser, a priori, quels groupes de travail sont nécessaires en listant les thématiques à aborder :

- identifier le matériel disponible et les personnes (créer des annuaires),
- mettre en place une astreinte (élu ou technique),
- identifier les moyens d'alerte des populations (ou les créer le cas échéant),
- identifier les différentes responsabilités en cas d'événement de sécurité civile,
- créer un Poste de Commandement Communal,
- organiser un exercice de simulation.

Conseil pratique Lors de la réalisation de ce plan d'actions, il est possible que certains thèmes à traiter ne soient pas identifiés (problématique émergeant au cours du projet). Cette liste n'est pas forcément exhaustive et nécessite d'être complétée au fur

et à mesure de l'avancée des travaux.